

Pourquoi ?

La ville de Le Teil est dotée depuis 20 ans d'un système d'information et d'alerte, qui permet aux habitants inscrits d'être informés en temps réels sur la conduite à tenir en cas de survenance d'un évènement exceptionnel qu'il soit d'origine naturelle ou technologique.

Afin de se conformer à la loi sur la protection des données personnelles et afin de mettre à jour les coordonnées téléphoniques de l'ensemble de la population, la commune lance une campagne de recensement.

Mettre à jour vos données ou vous inscrire à ce système, est le meilleur moyen de recevoir une information fiable et précise en temps réel. Ces informations resteront confidentielles et ne seront en aucun cas divulguées à un tiers pour le respect de votre vie privée.



Attention, ce système d'alerte a pour vocation de vous informer en cas de problèmes majeurs connus, il ne s'agit pas d'un service de bulletin météorologique.

Quels sont les risques ?



Inondation



Nucléaire



Feu de forêt



Pandémie, canicule, etc.



Neige



Mouvement de terrain



Séisme



Transport matière dangereuse

Comment renseigner vos coordonnées ?



En ligne sur le site internet de la commune : www.mairie-le-teil.fr



Au centre Multimédia (2e étage de la médiathèque) :
Mardi et Mercredi de 8h à 12h et de 13h à 18h / Jeudi de 8h à 12h